**CENTRE MEDICAL OU POLYVALENT**

**PROTOCOLES PLURI-PROFESSIONNELS**

***Articles 8.5.2 et 8.3.1.1***

|  |  |
| --- | --- |
| **ANNEE D’EXERCICE**  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM DU CENTRE** |  |
| **N° FINESS géographique** |  |

|  |
| --- |
| **NATURE DU CENTRE DE SANTE** |

[ ]  Centre de santé médical

[ ]  Centre de santé polyvalent

|  |
| --- |
| **NOMBRE DE PROTOCOLES REALISES AU COURS DE L’ANNEE D’EXERCICE** |

[ ]  1 protocole

[ ]  2 protocoles

[ ]  3 protocoles

[ ]  4 protocoles

[ ]  5 protocoles

**ATTENTION**

* les questions suivantes sont à renseigner pour **chaque protocole** (5 maximum), en conformité avec les référentiels existants, notamment la fiche de la HAS : « Comment élaborer et mettre en œuvre des protocoles pluri-professionnels? » - Février 2015

<http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-05/fpcs_protocoles_pluri-pro_web2.pdf>

* Le Service Médical de l’Assurance Maladie a la possibilité de demander au centre de santé la transmission d’une copie de l’ensemble des protocoles élaborés pour procéder à la vérification du respect de la réalisation de ces engagements

**PROTOCOLE N° 1**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du protocole |  |
| Date de création du protocole  |  |
| Date d’actualisation du protocole (le cas échéant) |  |

|  |
| --- |
| Le protocole a t-il été réalisé uniquement avec les professionnels du centre ? |

[ ]  oui-

[ ]  non

|  |
| --- |
| Indiquer le thème du protocole parmi ceux prévus dans l’accord national (article 8.3.1.1) et listés ci-dessous |

□ Patients porteurs d’affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance cardiaque, BPCO, asthme instable, mal perforant plantaire du diabétique, accident iatrogénique ;

□ Patients pour lesquels une intervention pluri-professionnelle est susceptible de prévenir la désinsertion socio-professionnelle : lombalgies chroniques, syndrome dépressif ;

□ Patients bénéficiant de soins itératifs pour lesquels la stratégie de prise en charge peut être à réévaluer : lombalgiques, diabétiques non autonomes pour leur insulinothérapie ;

□ Patients polymédiqués pour lesquels le risque iatrogénique doit être reconsidéré ;

□ Patients complexes ou en perte d’autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, patients polypathologiques, soins palliatifs, suivi post AVC.

**Critères d’évaluation du PROTOCOLE :**

**Quels sont les indicateurs mis en place permettant d’évaluer les objectifs fixés ?**

**PROTOCOLE N° 2**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du protocole |  |
| Date de création du protocole  |  |
| Date d’actualisation du protocole (le cas échéant) |  |

|  |
| --- |
| Le protocole a t-il été réalisé uniquement avec les professionnels du centre ? |

[ ]  oui-

[ ]  non

|  |
| --- |
| Indiquer le thème du protocole parmi ceux prévus dans l’accord national (article 8.3.1.1) et listés ci-dessous |

□ Patients porteurs d’affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance cardiaque, BPCO, asthme instable, mal perforant plantaire du diabétique, accident iatrogénique ;

□ Patients pour lesquels une intervention pluri-professionnelle est susceptible de prévenir la désinsertion socio-professionnelle : lombalgies chroniques, syndrome dépressif ;

□ Patients bénéficiant de soins itératifs pour lesquels la stratégie de prise en charge peut être à réévaluer : lombalgiques, diabétiques non autonomes pour leur insulinothérapie ;

□ Patients polymédiqués pour lesquels le risque iatrogénique doit être reconsidéré ;

□ Patients complexes ou en perte d’autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, patients polypathologiques, soins palliatifs, suivi post AVC.

**Critères d’évaluation du PROTOCOLE :**

**Quels sont les indicateurs mis en place permettant d’évaluer les objectifs fixés ?**

**PROTOCOLE N° 3**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du protocole |  |
| Date de création du protocole  |  |
| Date d’actualisation du protocole (le cas échéant) |  |

|  |
| --- |
| Le protocole a t-il été réalisé uniquement avec les professionnels du centre ? |

[ ]  oui-

[ ]  non

|  |
| --- |
| Indiquer le thème du protocole parmi ceux prévus dans l’accord national (article 8.3.1.1) et listés ci-dessous |

□ Patients porteurs d’affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance cardiaque, BPCO, asthme instable, mal perforant plantaire du diabétique, accident iatrogénique ;

□ Patients pour lesquels une intervention pluri-professionnelle est susceptible de prévenir la désinsertion socio-professionnelle : lombalgies chroniques, syndrome dépressif ;

□ Patients bénéficiant de soins itératifs pour lesquels la stratégie de prise en charge peut être à réévaluer : lombalgiques, diabétiques non autonomes pour leur insulinothérapie ;

□ Patients polymédiqués pour lesquels le risque iatrogénique doit être reconsidéré ;

□ Patients complexes ou en perte d’autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, patients polypathologiques, soins palliatifs, suivi post AVC.

**Critères d’évaluation du PROTOCOLE :**

**Quels sont les indicateurs mis en place permettant d’évaluer les objectifs fixés ?**

**PROTOCOLE N° 4**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du protocole |  |
| Date de création du protocole  |  |
| Date d’actualisation du protocole (le cas échéant) |  |

|  |
| --- |
| Le protocole a t-il été réalisé uniquement avec les professionnels du centre ? |

[ ]  oui-

[ ]  non

|  |
| --- |
| Indiquer le thème du protocole parmi ceux prévus dans l’accord national (article 8.3.1.1) et listés ci-dessous |

□ Patients porteurs d’affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance cardiaque, BPCO, asthme instable, mal perforant plantaire du diabétique, accident iatrogénique ;

□ Patients pour lesquels une intervention pluri-professionnelle est susceptible de prévenir la désinsertion socio-professionnelle : lombalgies chroniques, syndrome dépressif ;

□ Patients bénéficiant de soins itératifs pour lesquels la stratégie de prise en charge peut être à réévaluer : lombalgiques, diabétiques non autonomes pour leur insulinothérapie ;

□ Patients polymédiqués pour lesquels le risque iatrogénique doit être reconsidéré ;

□ Patients complexes ou en perte d’autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, patients polypathologiques, soins palliatifs, suivi post AVC.

**Critères d’évaluation du PROTOCOLE :**

**Quels sont les indicateurs mis en place permettant d’évaluer les objectifs fixés ?**

**PROTOCOLE N° 5**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du protocole |  |
| Date de création du protocole  |  |
| Date d’actualisation du protocole (le cas échéant) |  |

|  |
| --- |
| Le protocole a t-il été réalisé uniquement avec les professionnels du centre ? |

[ ]  oui-

[ ]  non

|  |
| --- |
| Indiquer le thème du protocole parmi ceux prévus dans l’accord national (article 8.3.1.1) et listés ci-dessous |

□ Patients porteurs d’affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance cardiaque, BPCO, asthme instable, mal perforant plantaire du diabétique, accident iatrogénique ;

□ Patients pour lesquels une intervention pluri-professionnelle est susceptible de prévenir la désinsertion socio-professionnelle : lombalgies chroniques, syndrome dépressif ;

□ Patients bénéficiant de soins itératifs pour lesquels la stratégie de prise en charge peut être à réévaluer : lombalgiques, diabétiques non autonomes pour leur insulinothérapie ;

□ Patients polymédiqués pour lesquels le risque iatrogénique doit être reconsidéré ;

□ Patients complexes ou en perte d’autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, patients polypathologiques, soins palliatifs, suivi post AVC.

**Critères d’évaluation du PROTOCOLE :**

**Quels sont les indicateurs mis en place permettant d’évaluer les objectifs fixés ?**